

Alhamdoulillah.

Paix et salut sur Sayyadina Muhammad.

Mes chers condisciples,

La célébration de l'édition 2011 du gamou de Dieuppeul m'offre l'occasion de vous entretenir des principaux chantiers que j'ai initiés depuis bientôt dix mois, à la suite de mes illustres prédécesseurs, qu'Allah soit satisfait d'eux. Il s'agit d'organiser notre communauté et de la doter d'infrastructures et d'équipements dignes de son statut de capitale mondiale de la fayda tidjanya.

S'agissant de l'organisation de notre communauté, elle est destinée à en formaliser le cadre institutionnel et à en préciser les règles de fonctionnement, pour mieux la mettre au service de nos idéaux et de notre foi.

Elle est rendue nécessaire par la croissance exponentielle des effectifs de nos disciples, la présence en leur sein de plusieurs dizaines de nationalités et, partant la nécessité d'intégrer les contraintes d'autant de législations nationales. Enfin, il est devenu indispensable de créer les conditions d'une constante conformité à nos principes fondateurs, dans un monde en perpétuelle évolution.

Le volet organisationnel de notre programme repose sur deux piliers, le Conseil supérieur de la Fayda tidjanya et la jamiyatou ansarouddine.

Le Conseil supérieur de la Fayda tidjanya organise, autour du khalife, la gouvernance de la communauté. Il est composé de nos plus hautes autorités et a pour objet principalement :

- l'appel à l'islam et la coopération avec les musulmans du monde entier ;
- le rappel des principes généraux et la définition des orientations de la Communauté en matière d'éducation, de dogme, d'organisation matérielle, et de développement humain ;
- le contrôle du respect des orientations définies.

Les statuts du Conseil supérieur étant disponibles depuis quatre mois, j'en ai organisé une large vulgarisation et recueilli avis et amendements. La version finale en est donc rédigée et j'envisage, dans les tout prochains jours, de procéder à la nomination des principaux responsables du Conseil, pour le rendre opérationnel.

S'agissant de la Jamiyataou ansarouddine, elle est l'entité regroupant l'ensemble de nos disciples. Cette entité, comme vous le savez, a été créée par Cheikh Ibrahim NIASS aux premières heures de la vie de notre communauté.

Sur instruction de mes prédécesseurs, et sous la direction notre frère, le vaillant Coordonnateur Cheikh Mouhamed Mamoune NIASS, nous avons déjà accompli des pas non négligeables

dans la mise en place, au Sénégal de la Fédération nationale ansarouddine. En particulier, de nombreuses fédérations départementales et régionales ont été, par le passé, installées. Cependant, et sans doute parce que le Coordonnateur n'a pas bénéficié de tous les soutiens auxquels il était en droit de s'attendre, nous n'avons pas atteint tous nos objectifs en la matière.

C'est pourquoi il m'a semblé important de procéder à la refondation de la Jamiya en vue de la redynamiser.

Dans ce cadre, et comme je vous l'annonçais antérieurement, j'avais chargé un comité ad hoc d'œuvrer à réorganiser la communauté de nos disciples au Sénégal, avant d'envisager l'extension de cette tâche hors de nos frontières.

L'objectif, ce faisant, est de nous conformer aux directives que notre guide Cheikh Ibrahim a bien voulu nous adresser il y a bientôt cinquante ans, de sorte que les contours de sa communauté coïncident avec ceux de la Jamiyatou ansarouddine.

Or, il ressort de l'état des lieux effectué par le comité ad hoc que, d'une part, bon nombre de nos disciples ne sont pas organisés en dahiras et que, d'autre part, de nombreux dahiras ne sont pas inscrits à la fédération ansarouddine.

Il s'agit là d'un état de fait regrettable et préjudiciable à la bonne organisation de notre communauté.

C'est pourquoi je recommande à tous nos disciples d'adhérer aux dahiras existants ou d'en créer de nouveaux. Cette adhésion sera une façon de marquer par un acte volontariste

leur appartenance à la communauté des disciples de Cheikh Ibrahim NIASS.

Par ailleurs, j'enjoins tous les dahiras d'adhérer à la Jamiyatou ansarouddine au moyen d'un écrit directement adressé au Khilafat, et auquel celui-ci répondra sous la même forme.

Enfin, je vous annonce que les fédérations départementales du Sénégal seront installées, courant mai 2011, sous la supervision du comité adhoc porteur d'un mandat spécial du Khalife. Dans les départements où une fédération a déjà été installée, il sera procédé au renouvellement des instances.

Au terme de cette étape, et sous la supervision du Coordonnateur national, il sera procédé à l'élection du bureau national de la Jamiyatou ansarouddine.

Des cartes individuelles de membres seront mises à la disposition des disciples.

J'attache une importance particulière au bon déroulement de ce processus et, à son terme, nous serons en droit de considérer que nos seuls disciples sont ceux qui auront accepté de se conformer à nos instructions.

S'agissant de notre programme d'investissement, il vise à doter nos sites religieux d'infrastructures et équipements qui soient conformes à l'idée que nous nous faisons de notre communauté.

Le programme élaboré à ma demande est relatif aux sites de Médina Baye, Taïba Niassène et Kossy.

A Médina, nous envisageons la modernisation du quartier et son extension. Les travaux porteront pour l'essentiel sur :

- les routes principales et secondaires,
- le forage et l'adduction d'eau,
- l'assainissement et le traitement des eaux usées,
- l'extension du réseau électrique,
- l'institut islamique El Hadj Abdoulaye NIASS,
- la résidence des hôtes de Diappodji,
- des résidences d'hôtes secondaires,
- des infrastructures médicales de haut niveau,
- des infrastructures scolaires de haut niveau,
- des marchés, un poste de police, etc.

A Taïba Niassène et Kossy, les travaux porteront sur la voirie, l'assainissement et les infrastructures de santé.

Le coût global du programme est de l'ordre de cinquante milliards de Francs CFA.

Comme vous le constatez, notre programme d'investissement porte essentiellement sur des travaux d'intérêt général qui profiteront à notre communauté, mais encore à toute la ville de Kaolack, à la communauté rurale de Taïba Niassène, et au village de Kossy.

C'est pourquoi, conscient de notre qualité de fils du Sénégal, nous l'avons porté à la connaissance de l'Etat à travers sa plus haute autorité.

Nous avons également pris l'attache de la Municipalité de Kaolack qui est notre partenaire naturel dans la réalisation de ce programme.

Mais notre communauté entend apporter sa contribution à la réalisation des investissements dans une approche de partenariat public privé dont les contours sont en voie d'être définis.

C'est, du reste, dans cet esprit que nous avons entamé, avec les moyens propres de la communauté, l'édification de la maison des hôtes de Diappodji dont le programme vous est exposé par notre fils Mohamadou DIOMBANA, architecte, et authentique disciple de la fayda tidjanya.

Assalamou aleikoum wa rahmatoullah.

EL HADJ CHEIKH AHMED TIDJANI IBRAHIM NIASS
KHALIFE DE CHEIKH AL ISLAM